

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N° 090 : RELATIF AU PROJET DE LOI ORGANIQUE
PORTANT ATTRIBUTIONS, COMPOSITION,
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL
SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et
humanitaire (CGSASH) par le député **Yiompouén Aimé SOME**, rapporteur.

Avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi 22 avril, de 11 heures 20 minutes à 11 heures 50 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi organique portant attributions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil supérieur de la magistrature.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député Yiompuouén Aimé SOME rapporteur du dossier pour la représenter aux différentes séances de travail de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés les mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19 et samedi 20 avril 2024, sous la présidence du député Lassina GUITI, Président de ladite Commission.

En prélude aux différents travaux de la CAGIDH, la CGSASH a tenu une séance d'appropriation sur le contenu du projet de loi organique, le mercredi 17 avril 2024, de 13 heures 35 minutes à 14 heures 27 minutes. Cette séance a permis de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement, lors de son audition par la CAGIDH.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la CAGIDH,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CAGIDH

Le rapporteur a présenté le compte-rendu des travaux de la CAGIDH en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

En prélude à l'audition du Gouvernement et dans le souci de prendre en compte le maximum d'informations sur le présent projet de loi organique, la CAGIDH a entendu et échangé avec des acteurs le mercredi 17 et le jeudi 18 avril 2024. Ces acteurs ont fait part de leurs préoccupations et ont apporté d'importantes contributions qui ont éclairé la Commission lors de l'examen du projet de loi article par article.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Edasso Rodrigue BAYALA, Ministre de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions, Garde des sceaux. Il était assisté de ses collaborateurs.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi organique autour des points suivants :

- contexte et justification ;
- processus d'élaboration ;
- présentation du projet de loi organique.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la CAGIDH.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH portaient sur :

- les acteurs impliqués dans le processus d'élaboration du projet de loi organique et le circuit suivi ;

- la non implication des partenaires sociaux tels les syndicats de magistrats au processus d'élaboration du projet de loi organique ;
- les raisons de la non prise en compte du genre, des jeunes et des personnes handicapées dans la désignation des membres du CSM ;
- le contenu des certaines expressions telles que : « décret simple du Président du Faso » et « délits d'imprudence » ;
- la mention de mandat pour un suppléant qui a siégé en remplacement d'un titulaire pour une durée maximum d'un mois ;
- l'enquête de moralité pour les membres non magistrats du CSM avant leur prise de fonction.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la CAGIDH fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire.

Au terme de ces échanges, la Commission estime que l'adoption du présent projet de loi organique permettra au Gouvernement :

- d'intégrer des personnes non magistrats dans la composition du CSM pour assurer une justice plus crédible aux justiciables ;
- d'assurer une cohérence et une efficacité dans la défense et la protection des intérêts de la société devant les juridictions ;
- d'instituer des organes juridictionnels pour connaître les manquements à la déontologie et à l'éthique commis par les magistrats.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi organique.

Ouagadougou, le 22 avril 2024

La présidente



Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

Le rapporteur



Yiompouén Aimé SOME

DEPUTES PRESENTS A LA SEANCE D'APPROPRIATION DU 17 AVRIL 2024

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiomouén Aimé	Vice-président
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	1^{re} Secrétaire
4.	SAWADOGO Abdoulaye	2^e Secrétaire
5.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
6.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
7.	BARRY Moctar Sidiki	Membre

DEPUTES ABSENTS A LA SEANCE D'APPOPRIATION DU 17 AVRIL 2024

N°	Nom et Prénoms	Absent	Absent excusé
1.	BALBONE Boubacar		CEP
2.	KY Drissa		CEP
3.	OUEDRAOGO Souleymane		CEP
4.	OUEDRAOGO Youssouf		CEP
5.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent		Mission

CEP : Commission d'enquête parlementaire

DEPUTES PRESENTS A LA SEANCE D'ADOPTION DU 22 AVRIL 2024

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO /KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
3.	SAWADOGO Abdoulaye	2^e Secrétaire
4.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
5.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
6.	BARRY Moctar Sidiki	Membre

DEPUTES ABSENTS A LA SEANCE D'ADOPTION DU 22 AVRIL 2024

N°	Nom et Prénoms	Absent	Absent excusé
1.	KY Drissa		CEP
2.	OUEDRAOGO Souleymane		CEP
3.	OUEDRAOGO Youssouf Kitoko		CEP
4.	BALBONE Boubacar		CEP
5.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine		Mission
6.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent		Mission

CEP : Commission d'enquête parlementaire

PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Silvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	NIKIEMA/KERE Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire